Image not found or type unknown

Annulation vol intempestive

Par **jacb19**, le **24/07/2015** à **08:46**

Easyjet a supprimé mon vol de retour Rome-Marseille 36h avant le départ.Sur son site la compagnie demande de joindre le service clientèle pour solution alternative. Seul le téléphone (un 08) n'est possible. Il me faut 12 appels de 8h20 à 15h à partir de Rome,pour les obtenir enfin. Avec temps d'attente payant. Le coût des appels est de 192€ ! Et une journée de vacances, au téléphone, perdue...
En plus du stress pur trouver et payer un autre vol (car Easyjet nous a remboursé uniquement le sien annulé), il faudrait payeraussi le téléphone ? Que dois-je faire ? Les services de la compagnie sont quasiment injoignables.
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés